

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tenue le 26 août 2025, à 19 h 30, au Centre de services de Rivière-du-Loup, au 464, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup, à laquelle il y a quorum.

Membres présents :

Monsieur Yves Trazié
Monsieur Claude Beaulieu
Monsieur Jean-François Lévesque
Madame Dominique Brière
Madame Véronique Brillant
Monsieur Jacques Bérubé
Madame Martine Riou
Monsieur Victor Duro
Madame Cloé Gagné
Madame Caroline Beaudoin
Madame Joëlle Hudon
Madame Martine Paradis
Monsieur Denis Bastille
Madame Maude Fréchette
Madame Caroline Dufour (sans droit de vote)
Madame Geneviève Soucy (sans droit de vote)
Madame Geneviève Corbin (sans droit de vote)

Membre absent :

Monsieur Guy Dumont

1. MOT DE BIENVENUE

Le président souhaite la bienvenue à tous.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE (19 H 40)

La réunion est ouverte à 19 h 40 sous la présidence de monsieur Jean-François Lévesque, président. Madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe et secrétaire générale, agit à titre de secrétaire de la réunion. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

3. CA 2025-08-0449 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Denis Bastille **D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté :

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la séance
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Questions du public
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juin 2025
6. Suivis aux procès-verbaux
7. Informations de la direction générale
 - 7.1 Enjeux stratégiques
 - 7.2 Décisions du directeur général
8. Comités du conseil d'administration – suivis et recommandations
9. Serment des nouveaux membres
10. Élection de la présidence et de la vice-présidence

11. Désignation des membres aux comités de la *Loi sur l'instruction publique*
12. Adoption du budget 2025-2026 du centre de services scolaire
13. Taux de la taxe et taux d'intérêt sur la taxe impayée 2025-2026
14. Dépôt du rapport du responsable du suivi des divulgations répréhensibles
15. Autorisation d'achats à l'extérieur du Canada
16. Présentation d'une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre du programme « Plan québécois des infrastructures (PQI) 2026-2036 » – Écoles Notre-Dame-du-Sourire et Monseigneur-Boucher
17. Questions diverses
18. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité.

4. **QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a aucune question du public lors de cette séance.

5. **CA 2025-08-0450 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2025**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE, il est proposé par Jacques Bérubé **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juin 2025, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

6. **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal lors de cette séance.

7. **INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

7.1 **ENJEUX STRATÉGIQUES**

Une belle rentrée scolaire qui s'annonce pour nos 6 500 élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, soit une hausse de 73 élèves comparativement à 2024-2025. Pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes, les inscriptions se poursuivent.

Tous nos postes sont comblés à l'exception de quelques besoins en service de garde.

7.2 **DÉCISIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

La directrice générale par intérim présente les décisions qu'elle a prises conformément au Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs en vigueur.

8. **COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – SUIVIS ET RECOMMANDATIONS**

Comité de vérification :

- Présentation des paramètres budgétaires initiaux : ils incluent deux mesures d'atteinte de l'équilibre budgétaire et une nouvelle mesure de réduction budgétaire pour l'optimisation des effectifs;
- Présentation de quatre lettres du ministère de l'Éducation du Québec sur des précisions concernant les règles budgétaires de 2025-2026;

- Présentation du budget 2025-2026 : Le comité de vérification recommande aux membres du conseil d'administration de procéder à l'adoption du budget déficitaire de 934 247 \$.

9. SERMENT DES NOUVEAUX MEMBRES

À la suite de la nomination des nouveaux membres au conseil d'administration le 23 juin 2025, les personnes suivantes prêtent serment devant la directrice générale par intérim :

- Madame Caroline Beaudoin;
- Madame Joëlle Hudon;
- Madame Maude Fréchette;
- Monsieur Victor Duro.

Un serment écrit sera signé et déposé au dossier de ces personnes.

10. CA 2025-08-0451 ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE

La secrétaire générale précise que la présidence et la vice-présidence sont accessibles uniquement aux membres parents et poursuit en résumant les rôles et les responsabilités de chacun.

Par la suite, elle propose aux administrateurs un processus de vote. Dans un premier temps, les membres intéressés sont appelés à se manifester et à présenter brièvement leur intérêt à occuper ces postes. Par la suite, l'ensemble des membres sont appelés à voter parmi les membres intéressés.

Madame Geneviève Soucy agit à titre de présidente d'élection.

Présidence :

Geneviève Soucy propose l'ouverture des mises en candidature pour le poste de présidence.

Dominique Brière propose Jean-François Lévesque.

Geneviève Soucy propose la fermeture des mises en candidature pour le poste de présidence.

Jean-François Lévesque accepte sa mise en candidature.

Vice-présidence :

Geneviève Soucy propose l'ouverture des mises en candidature pour le poste de vice-présidence.

Claude Beaulieu propose Véronique Brillant.

Geneviève Soucy propose la fermeture des mises en candidature pour le poste de vice-présidence.

Véronique Brillant accepte sa mise en candidature.

SUR PROPOSITION D'UMENT FAITE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

DÉSIGNER monsieur Jean-François Lévesque à titre de président du conseil d'administration;

DÉSIGNER madame Véronique Brillant à titre de vice-présidente du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

11. CA 2025-08-0452 DÉSIGNATION DES MEMBRES AUX COMITÉS DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CONSIDÉRANT QUE, selon la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'administration doit instituer les cinq (5) comités suivants :

- Comité de gouvernance et d'éthique;
- Comité de vérification;
- Comité des ressources humaines;
- Comité de révision d'une décision;
- Comité consultatif du transport;

IL EST PROPOSÉ par Martine Paradis et résolu :

DE NOMMER, sur chacun des comités, les personnes suivantes :

Comité de gouvernance et d'éthique	Comité de vérification	Comité des ressources humaines
Denis Bastille	Guy Dumont	Dominique Brière
Jacques Bérubé	Claude Beaulieu	Cloé Gagné
Martine Riou	Yves Trazié	Victor Duro

Comité de révision d'une décision	Comité consultatif du transport
Dominique Brière	Martine Paradis
Guy Dumont	Véronique Brillant

Adoptée à l'unanimité.
(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

12. CA 2025-08-0453 ADOPTION DU BUDGET 2025-2026 DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2025-2026;

CONSIDÉRANT QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de (934 247 \$) et que ce montant est égal aux allègements prévus pour les obligations découlant des conventions collectives et de l'amortissement de la portion des immobilisations assumée par le gain sur disposition d'un autre actif;

CONSIDÉRANT QUE le produit de la taxe scolaire au montant de 5 256 541 \$ a été établi en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 53 086 718 \$;
- un nombre de 28 654 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et;
- Le taux de 0,08423 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2025-2026;

IL EST PROPOSÉ par Cloé Gagné et résolu :

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 146 734 985 \$ et des dépenses de 147 669 232 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

Adoptée à l'unanimité.

**13. TAUX DE LA TAXE ET TAUX D'INTÉRÊT SUR LA TAXE IMPAYÉE
2025-2026**

Le taux de la taxe scolaire est de 0,08423 \$ du 100 \$ d'évaluation et le taux d'intérêt sur la taxe impayée est de 8 %. Ces deux taux ont été fixés par le ministre.

**14. DÉPÔT DU RAPPORT DU RESPONSABLE DU SUIVI DES
DIVULGATIONS D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES**

La directrice générale par intérim dépose le rapport d'activités du responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2024-2025.

**15. CA-2025-08-0454 AUTORISATION D'ACHATS À L'EXTÉRIEUR DU
CANADA**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la directive pour limiter les achats en ligne;

CONSIDÉRANT la liste des achats suivants qui ne sont pas disponibles en achat direct auprès d'un fournisseur qui accepte nos bons de commande :

- Lightburn Software pour la licence du techno-numérique;
- Agile Sports Technologies d'un logiciel pour le football (us) du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026;
- Teachers Pay Teachers de matériel d'espagnol;
- Allison Transmission;
- Bendix ACom;
- Snap-on Business Solutions/NEXIQ Technologies (Meritor-Wabco-ABS);
- Snap-on Business Solutions/NEXIQ Technologies (Eaton Service Ranger);
- Seachange Printing (Volvo Truck);

CONSIDÉRANT QUE ces systèmes sont déjà implantés depuis plusieurs années pour des besoins (écoles / SRI / CSS) et que leurs poursuites en sont donc nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE ces systèmes sont facturables mensuellement et d'autres annuellement;

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et résolu :

QUE le conseil d'administration autorise l'achat mentionné ci-dessus;

QUE le conseil d'administration donne un délai maximal d'un an afin de trouver une alternative pour ces services, si cela est possible;

QUE la direction générale autorise le remboursement de ces dépenses.

Adoptée à l'unanimité.

(Dispense de lecture de la résolution demandée.)

16. CA 2025-08-0455 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC DANS LE CADRE DU PROGRAMME « PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES (PQI) 2026-2036 » – ÉCOLES NOTRE-DAME-DU-SOUIRE ET MONSEIGNEUR-BOUCHER

CONSIDÉRANT QUE les gymnases ou salles polyvalentes utilisés présentement comme gymnases dans les deux (2) écoles visées par la présente résolution ne répondent pas adéquatement au besoin en activités physiques de nos élèves;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup (CSSKRDL) souhaite se doter de gymnases conformes dans ses écoles;

CONSIDÉRANT QUE les terrains des deux (2) écoles visées permettent un agrandissement tout en conservant une superficie de cour d'école suffisante pour les élèves;

CONSIDÉRANT QU'en tant que propriétaire, le centre de services scolaire doit présenter une demande d'aide financière dans le cadre de la mesure 50511 « Ajout d'espace pour la formation générale » auprès du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et dans le cadre de la préparation du programme « Plan québécois des infrastructures (PQI) 2026-2036 »;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'effectuer les travaux visant à ajouter un gymnase conforme aux immeubles suivants :

- **École Monseigneur-Boucher (Saint-Pascal) :**
Gymnase double et réaménagement de la salle polyvalente existante
- **École Notre-Dame-du-Sourire (Saint-Épiphanie) :**
Gymnase simple, réaménagement de la salle polyvalente existante et réaménagement de quelques locaux de l'école

CONSIDÉRANT QUE tous les coûts de projets sont évalués au moment de faire le dépôt des demandes de projets, à partir des coûts unitaires du Ministère qui sont intégrés au formulaire de demande;

IL EST PROPOSÉ par Martine Riou et résolu :

D'AUTORISER la directrice du Service des ressources matérielles, madame Caroline Beaudoin, ing., à présenter à nouveau une demande d'aide financière dans le cadre de la mesure 50511 « Ajout d'espace pour la formation générale » auprès du ministère de l'Éducation du Québec et dans le cadre de la préparation du programme « Plan québécois des infrastructures (PQI) 2026-2036 », pour le projet de construction d'un gymnase pour les deux (2) écoles énumérées dans la présente résolution.

*Adoptée à l'unanimité.
(Dispense de lecture de la résolution demandée.)*

17. QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a aucune question lors de cette séance.

18. CA 2025-08-0456 LEVÉE DE LA SÉANCE (À 20 H 28)

IL EST PROPOSÉ par Caroline Beaudoin et résolu :

QUE la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

La secrétaire générale,

Le président,

Geneviève Soucy

Jean-François Lévesque